

discussions internationales sur le désarmement, c'est que le sujet est compliqué, et il le devient de plus en plus au fur et à mesure que passent les semaines, les mois et les années et que les armes se développent. Il me suffit de rappeler les déclarations qui ont été faites ici aujourd'hui pour le faire comprendre. Pour pouvoir traiter d'un problème toujours plus vaste, nous devons commencer par prendre des mesures réelles, sans rien enlever d'ailleurs aux plans plus généraux liés à l'objectif définitif.

La complexité même des problèmes indique qu'il n'y a qu'une seule façon de réaliser des progrès et c'est la méthode des études techniques. Tout le monde sait que de nombreuses mesures de désarmement et les mesures de vérification exigeront des études techniques communes avant qu'un accord puisse intervenir pour ce qui est de leur mise en œuvre. A ce propos, j'ai été surpris d'entendre le représentant de l'Union soviétique se prononcer aujourd'hui, avec une telle énergie, contre les études techniques. Dans quelques minutes, j'espère pouvoir lui démontrer que son propre pays a manifesté beaucoup d'intérêt pour les études techniques et y a participé à Genève, au Comité des trois puissances.

Il semble à mon gouvernement que l'on peut trouver une liste utile de possibilités — cette liste ne doit pas nécessairement être considérée comme complète — dans le projet de résolution sur les études techniques présenté par le Royaume-Uni dans le document A/CI./L.251. Si je l'ai bien compris, ce projet a pour but de reprendre l'importante suggestion faite par le premier ministre Macmillan au cours du débat général et suivant laquelle de nombreux aspects du problème du désarmement pourraient être utilement abordés du point de vue scientifique. Le Gouvernement du Canada est de cet avis et croit qu'on peut même étendre cette méthode au delà du domaine auquel pensait tout d'abord le représentant du Royaume-Uni.

Nous voyons là une procédure qui permettrait d'accélérer les négociations, et non de les retarder comme certains l'ont prétendu. Les puissances intéressées devraient être disposées à entreprendre des études techniques communes concernant ces mesures, le plus rapidement possible, qu'il y ait ou non interruption des négociations politiques relatives au désarmement. Si l'on convient que des études sont nécessaires pour faciliter les négociations, pourquoi ne pas les entreprendre sans plus tarder?

Ces études seraient faites par des experts, principalement des nationaux des puissances directement intéressées aux négociations, en raison de leur compétence technique et parce que ces puissances sont directement intéressées au problème. Des experts qualifiés d'autres pays, dont la contribution serait fondée sur leur compétence technique plutôt que sur des considérations d'ordre politique, pourraient également participer à ces études et, à mon avis, leur présence pourrait être extrêmement précieuse.

Je pense, comme le ministre des Affaires étrangères de Suède, qu'il faudra plus d'un groupe d'études techniques. Quelles que soient les conclusions auxquelles peuvent aboutir ces experts, elles ne doivent pas nécessairement influencer les négociations politiques entre les deux parties; mais les nations qui négocieraient